

LE BIMI

la
cgt
93

N° 922 • Mai 2024 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

**MA France toujours
en lutte pour
défendre
ses emplois !**



Retraite :

Pénibilité, horaires décalés : départs en retraite anticipée.

Info luttes :

Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales

Roissy CDG :

Les salarié-es de RLS en grève contre les conséquences de la sous-traitance.

IHS CGT 93 :

En quoi le rassemblement national est-il d'extrême droite ? Et comment le combattre ?

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas** **vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**



Nadia GIUNTA

Membre du bureau de l'UD CGT 93

édito

Défendre nos usines et nos emplois c'est défendre notre écosystème !

La CGT lutte sur tous les fronts : pour le progrès et la justice sociale, mais aussi pour la préservation du vivant, menacé d'extinction à long terme par la crise climatique. Une crise qui se nourrit de l'inégale répartition des richesses et du travail, ainsi que des dérégulations économiques et sociales démentes auxquelles ont été exposés les peuples du monde entier depuis plus de trente ans. C'est le sens des états généraux de l'industrie et du climat qui se dérouleront le 28 mai prochain au siège de la CGT à Montreuil. Développer des modèles de production répondant aux défis climatiques qui nous attendent ne pourra se faire qu'en donnant plus de pouvoir aux salarié-es dans les entreprises concernées. Des salarié-es dont l'expérience et le savoir-faire pourraient être les clés de la sortie de cette impasse ultra libérale, aussi injuste que dangereuse pour les peuples. Autre enjeu, préserver et développer une industrie décarbonée en France. Produire une grande partie de ce qui est consommé dans le pays, cela a du sens en matière économique, sociale et environnementale.

L'impasse libérale s'illustre une nouvelle fois à Aulnay-sous-Bois, avec le groupe Stellantis qui tente de

liquider son sous-traitant historique MA France, afin d'en délocaliser l'activité en Turquie, où les salaires et les droits sont bien moindres. Conséquence de cette énième manœuvre patronale, 400 ouvriers sequano-dionysiens se retrouvent sur le carreau, tandis que le groupe Stellantis, dans sa course effrénée aux profits, va encore alourdir l'addition climatique en contribuant à une augmentation importante du transport maritime prévue dans les années à venir, entre 50% et 250%.

L'autre aspect important de cette impasse climato-sociale, c'est la dilapidation de l'argent public au profit d'un patronat de l'industrie métallurgique qui aura trahi la totalité de ses engagements ces dernières décennies. Des milliards d'euros dépensés au nom du maintien de l'emploi en France, de la recherche et du développement des entreprises concernées avec pour seul résultat, la poursuite des délocalisations à marche forcée. Mais les luttes font bouger les lignes. Elles diffusent un autre possible dans les consciences. Elles poussent les pouvoirs publics à se positionner et mettent en mouvement des travailleurs tout en redonnant le goût à la combativité. Pas de transition écologique sans défense de l'industrie. Et pas d'avenir pour la planète sans avenir pour les travailleurs ! Pour répondre à ces enjeux, la solution faire payer le Capital. Les MA France nous montrent la voie !



Sommaire

- 03** Editorial
- 04** Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales !
- 06** Pénibilité, horaires décalés : départs en retraite anticipée
- 08** MA France « Celle qui construit de ses mains vos usines » toujours en lutte pour défendre ses emplois !
- 09** Roissy CDG : Les salarié-es de RLS en grève contre les conséquences de la sous-traitance.
- 10** La CGT dans les marches des fiertés pour l'égalité des droits.
- 11** La formation syndicale.
- 12** USR-CGT 93 :
 - La montée de l'extrême droite ravit le grand patronat, soyons vigilants !
 - Le pouvoir d'achat des retraités en baisse continue !
- 14** IHS-CGT 93 : En quoi le rassemblement national est-il d'extrême droite ? Et comment le combattre ?

Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales !

Le 4 avril, à l'occasion d'un déplacement du Président de la République à St Denis, les personnels de l'éducation en lutte avaient décidé de porter leurs revendications pour un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis directement auprès d'Emmanuel Macron. Une action pacifique et bon enfant animée par des enseignants, des parents d'élèves, des lycéens, des militants syndicaux. Malgré le calme de cette action des agents de la BRAV-M ont trouvé le moyen de créer une tension et de réprimer le Secrétaire départemental de la CGT 93, en l'accusant « d'outrage » et le plaçant en garde à vue. Des faits inventés que bien évidemment **Kamel Brahmi** conteste.



Rassemblement le 4 avril 2024 devant le commissariat de Saint-Denis

Cet épisode intervient dans un contexte d'aggravation de la répression contre de nombreux acteurs des mouvements sociaux et environnementaux. Les convocations dans les commissariats de militants syndicaux engagés pour la défense du bien commun se multiplient. La criminalisation du soutien à la paix en Palestine et Israël fait glisser notre démocratie sur les pentes de l'illibéralisme.

Nous faisons face à une spirale autoritaire sans précédent qui est d'autant plus dangereuse à une époque où l'offensive politique de l'extrême droite, aidée par des médias de masse d'un milliardaire réactionnaire, connaît une dynamique rarement atteinte et qui porte de lourd danger pour l'ensemble de la société.

Les présidences d'Emmanuel Macron ont été marquées par de nombreuses lois restreignant les libertés publiques. Des dispositions de l'Etat d'urgence sont entrées dans le droit commun. Ainsi la Loi « pour une sécurité globale » contre laquelle la mobilisation a été massive, avec des manifestations auxquelles participaient entre 133 000 et 500 000 personnes en France selon les sources, a convaincu la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) a alerté sur un texte qui « porte atteinte à de nombreux droits fondamentaux » ...

Cette boulimie législative, s'ajoute à d'autres mesures mises en place par décret, ou dans des textes de lois qui ne concernaient pas directement les libertés. Parmi ses dispositions pour ne prendre que quelques exemples :

*La création d'une cellule de renseignement dédiée aux « atteintes au monde agricole »

* Le Maintien de l'usage des LBD et de la technique de la nasse dans le nouveau schéma du maintien de l'ordre (décembre 2021)

* la Possibilité de fichier les opinions politiques et syndicales.

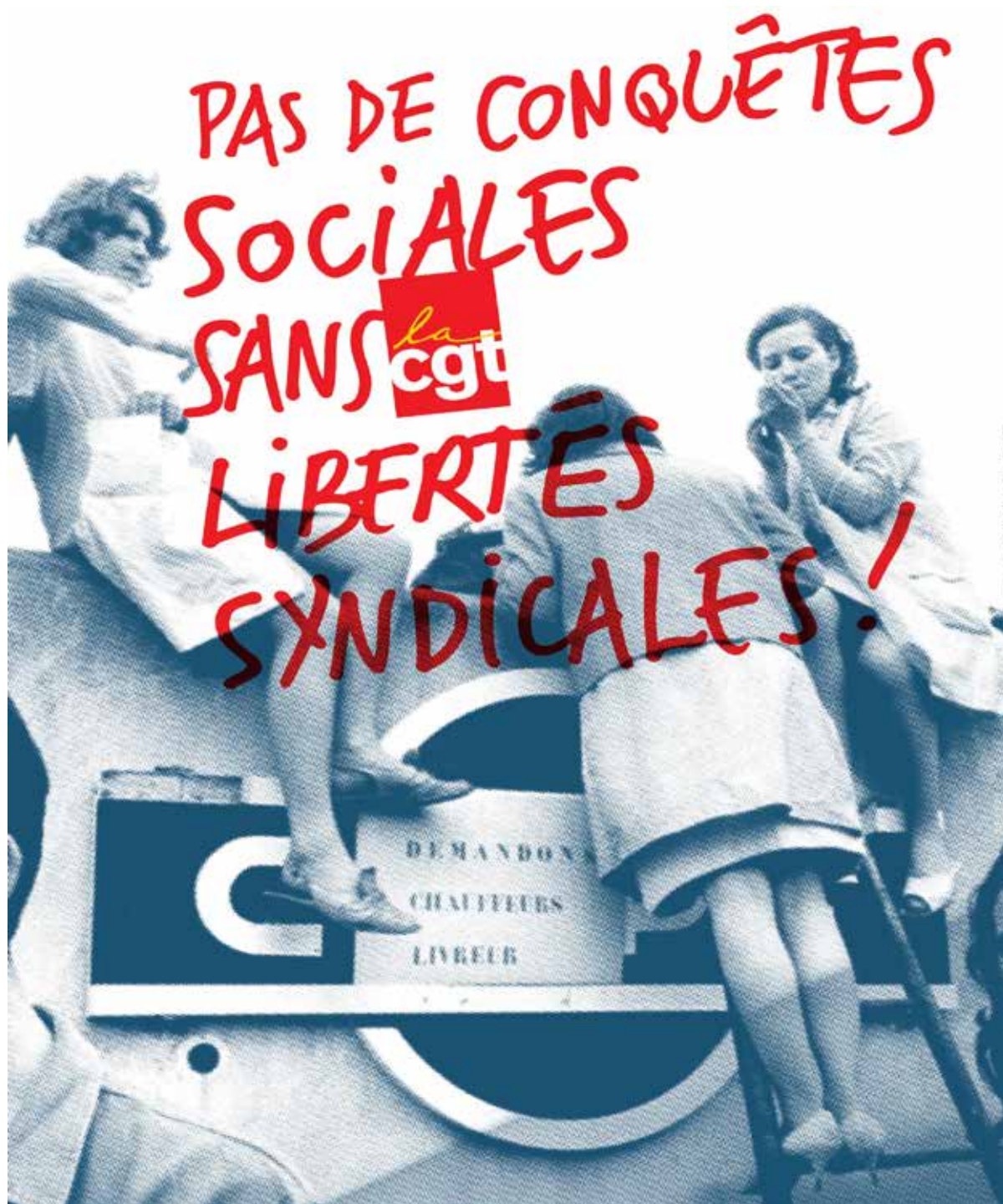
Cet arsenal législatif renforce l'arbitraire et les velléités répressives.

Ainsi pour en revenir à notre territoire, le 11 juin, le Secrétaire de l'Union Départementale CGT, Kamel Brahmi est convoqué par le substitut du procureur dans le cadre d'une Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Une sorte de plaidé coupable à la française. Cette procédure permet de juger rapidement l'auteur de « l'infraction » supposée, à condition qu'il reconnaisse les faits. Ce que la CGT 93 va continuer à contester en demandant un véritable procès pour démontrer le caractère fallacieux des accusations de la BRAV-M.

L'Union Départementale CGT ancrée dans un territoire remuant, revendicatif et qui a l'engagement pour l'égalité chevillé au corps, souhaite se saisir de cette convocation pour rappeler avec d'autres acteurs du mouvement social, qu'il n'y a pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales, et que chaque atteinte à nos libertés publiques fragilise la démocratie.

Un rassemblement est prévu devant les locaux du substitut du procureur le 11 juin à 10h00 rue des boucheries à Saint-Denis, pour exiger l'abandon des poursuites et dire dans l'unité notre attachement aux libertés syndicales d'expression, de réunion, de manifestation et d'association.

INVITATION



4 JUIN, BOURSE DU TRAVAIL DE MONTREUIL

MEETING POUR LES LIBERTÉS SYNDICALES

Elles et ils n'ont pas le même âge, n'exercent pas la même profession, ne viennent pas du même territoire. Leur point commun ? Elles et ils portent toutes et tous les valeurs de la CGT. Aujourd'hui, leur engagement leur vaut d'être pris-es pour cible par le pôle antiterroriste. Arrestations à leurs domiciles, sous les yeux de leurs familles, gardes à vue, voire condamnations pour certain-es... Déjà inadmissible, l'aggravation de la répression contre de nombreux acteurs des mouvements sociaux et environnementaux – y compris la CGT – a franchi un nouveau cap avec la criminalisation du soutien à la paix en Palestine. Face à une spirale autoritaire sans précédent, organisons ensemble la riposte du monde du travail et de ses soutiens. Nous vous invitons à rencontrer les militant-es ciblé-es par un État en pleine dérive,

le 4 juin à la Bourse Nationale du Travail de Montreuil, de 19 h 00 à 20 h 30.

Pénibilité, horaires décalés : départs en retraite anticipée

64 ans, c'est toujours non ! Les cheminot-es vont partir plus tôt : À qui le tour ? Pour partir plus tôt à la retraite, comme à la SNCF, gagnons des départs anticipés.

Le gouvernement se mobilise contre l'Accord de cessation progressive d'activité signé à la SNCF parce qu'il va permettre aux cheminot-es de gagner quelques mois sur leur départ en retraite. Le gouvernement se permet d'intervenir dans une négociation d'entreprise quand elle est en faveur des travailleur-ses. Mais il reste muet quand, par exemple, les actionnaires augmentent le patron de Stellantis tout en organisant des licenciements. Quant à l'extrême droite, elle abandonne son image de défenseuse des salarié-es et reprend son véritable visage antisyndical et hostile au progrès social.

Cet accord de départ anticipé, s'il est le premier, ne sera certainement pas le dernier. Dans toutes les branches professionnelles, la CGT agit pour obtenir des mesures similaires.

Nous étions contre la réforme des retraites qui a fait passer l'âge légal d'ouverture des droits de 62 à 64 ans, nous n'avons pas changé d'avis. La CGT se battra pour un retour à 60 ans maximum.

De l'argent pour les salarié-es, pas pour le capital !

Si la SNCF était une entreprise privée et versait quelques milliards de dividendes à ses actionnaires, ça ne dérangerait ni les médias ni l'extrême droite.

Par exemple, L'Oréal, dont le chiffre d'affaires est similaire au groupe SNCF, a versé 3,54 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires en 2023 – en hausse de 600 % en vingt ans ! Est-ce que l'extrême droite et la presse s'en offusquent ? Non.

Mais quand il s'agit de dépenser quelques dizaines

de millions d'euros pour les salarié-es, cela devient un scandale absolu. Cette indignation à géométrie variable est scandaleuse.

Il suffirait de ponctionner une petite partie des dividendes versés aux actionnaires pour financer le départ en retraite de tou-ttes les salarié-es de plus de 60 ans encore en activité (1 700 000). Est-ce que nous devons laisser les dividendes, arrachés à notre travail, battre chaque année des records pendant qu'on nous demande toujours plus d'efforts et de sacrifices ? Ou est-ce qu'il serait juste d'en reprendre une partie pour améliorer nos vies ?

Nous voulons partir plus tôt en retraite!

Le Gouvernement a utilisé tous les stratagèmes pour empêcher le référendum, le vote à l'Assemblée nationale et toutes les procédures démocratiques qui auraient pu bloquer son projet de réforme des retraites, conformément à la volonté de 70 % des citoyen-nes. La réforme a donc été imposée.

Le syndicalisme a montré qu'il pouvait être un contre-pouvoir efficace: notre mouvement social a ébranlé le Gouvernement. Il aurait fallu plus de grévistes, dans un peu plus de secteurs professionnels, pour que le gouvernement cède.

C'est une première leçon: **il faut se syndiquer à la CGT et s'organiser**. C'est la clef pour ne plus subir. La démocratie, ce n'est pas mettre un bulletin dans l'urne tous les cinq ans, c'est d'abord s'exprimer et se mobiliser pour faire entendre sa voix à chaque fois que quelque chose ne tourne pas rond.

Ensuite, une grève, si elle est forte dans l'entreprise et bien organisée, n'est jamais perdante. Lorsque les revendications ne sont pas satisfaites immédiatement, le niveau de mobilisation donne quand même de la force au syndicat

pour négocier et arracher des avancées dans la durée. Par conséquent, la CGT a appelé ses syndicats et ses Fédérations professionnelles à poser partout la question de départs anticipés en retraite.

Dans votre entreprise, dans votre branche, vous pouvez vous aussi vous rapprocher de la CGT et vous battre pour partir plus tôt.

Le mécanisme gagné à la SNCF permet à tou-ttes les agent-es de partir en « inactivité » neuf mois avant leur départ en retraite. Cela signifie qu'elles et ils n'iront plus au travail, mais continueront d'être payé-es par l'employeur et d'accumuler des trimestres de cotisations sur cette période. À l'issue des neuf mois, elles et ils partiront en retraite.

Pour les métiers à « pénibilité avérée », la durée d'« inactivité » peut monter à douze, quinze ou dix-huit mois selon la durée et le niveau d'exposition.

Désormais la Fédération CGT des cheminot-es va se battre pour imposer ce dispositif dans la branche ferroviaire, de manière à gagner cet acquis pour toutes les entreprises du secteur.

D'autres dispositifs existent dans d'autres professions.

Il n'y a pas de fatalité: la CGT revendique le retour à un départ en retraite à 60 ans, et dès maintenant des départs anticipés dans toutes les branches professionnelles, notamment pour reconnaître la pénibilité des métiers. La CGT est à la disposition des travailleuses et travailleurs pour leur permettre de prendre leurs affaires en main et conquérir partout de nouveaux droits.



MA France « Celle qui construit de ses mains vos usines » toujours en lutte pour défendre ses emplois !

Comme un clin d'œil à une certaine culture du mouvement ouvrier, la chanson de Ferrat résonne avec la lutte des MA France, entreprise de la filière automobile située à Aulnay-sous-bois.

Rassemblement devant le Ministère de l'Économie des Finances le 16 mai 2024



Cette société qui produit des pièces de carrosserie pour Stellantis (80% de sa production) et Renault (20% de la production) est dans une situation de totale dépendance vis-à-vis du donneur d'ordre Stellantis (ex Peugeot PSA).

MA France a un client quasi unique qui lui achète donc la majeure partie de sa production, lui fournit sa matière première, et lui « prête » les machines-outils. MA France ne détient donc que les contrats de travail et les murs de l'entreprise tout le reste est dans les « griffes » de la multinationale Peugeot-Fiat-Chrysler. Ce même donneur d'ordre a essoré son sous-traitant, en lui imposant des prix d'achat pour sa production intenable, avant de rompre son contrat et donc de plonger cette dernière entreprise du 93 de la filière industrielle de l'automobile dans de grandes difficultés. Les salariés ont pris de vitesse leur direction qui souhaitait commettre un véritable « crime sociale » avec préméditation en catimini. Mais la combativité des MA France aura déjoué les scénarios patronaux qui comptaient liquider la structure fin juillet, pour organiser la délocalisation en Turquie à partir de septembre 2024, ou une usine en développement. La grève démarrée dans la nuit du 16 au 17 avril, a ainsi provoqué la mise à l'arrêt de 3 usines de Stellantis, Poissy, Hordain, et Luton en Angleterre, à cause du manque de pièces fournies par Aulnay. Des usines qui depuis ont le plus grand mal à reprendre un rythme de production optimal.

Depuis de nombreuses actions ont animé cette bataille, dont un rassemblement devant le ministère de l'économie, ou une délégation a été reçue par des membres du cabinet de Roland Lescure, ministre de l'industrie.

280 salariés en CDI et 120 intérimaires sont concernés par cette fermeture d'usine. Car malgré la détermination et la solidarité des travailleurs en lutte, la direction de MA France, propriété d'une multinationale CLN (1 milliard de chiffres d'affaires et 7.000 salariés à travers le monde) a réussi en un temps records à obtenir la liquidation de l'entreprise. Un

véritable scandale qui met en lumière l'impunité de la violence patronale qui existe dans le pays avec le relais des tribunaux de commerce dont on peut douter de leur attention pour les arguments des travailleurs.

Cependant la lutte ne faiblit pas. Les salariés ont bien conscience du rapport de force qu'ils ont réussi à construire, et du trésor de guerre en leur possession, les machines-outils. Des engagements oraux ont été pris par l'Etat. Le ministre de l'économie, Bruno Lemaire, interpellé sur cette situation a évoqué « de devoir de solidarité des donneurs d'ordre » vis-à-vis des sous-traitants et affirmé que les mesures d'accompagnements sur l'emploi seraient mobilisées. L'UD 93 a pour sa part exigé auprès du ministère, que cette usine, si demain ne devait plus produire pour l'industrie automobile, devrait demeurer dédiée à l'industrie. Les spéculateurs de l'immobilier rodent. Or, la réponse aux défis sociaux et environnementaux, passe par l'industrie. Nous devons obtenir une production conséquente de bien industriel, selon des modalités de décarbonation, sur notre territoire puisqu'ils sont au final consommés en France. Délocaliser les emplois et les pollutions c'est mauvais pour notre planète commune, et désastreux au plan social. Assez de grands discours, place aux actes ! MA France n'a pas fini de chanter son refrain de lutte pour rappeler que la classe ouvrière a une dignité qu'elle défendra bec et ongle ! Parce « qu'il est temps que le malheur succombe »

Roissy CDG : Les salarié·es de RLS en grève contre les conséquences de la sous-traitance

Sur la plateforme aéroportuaire de Roissy CDG, les salarié·es de Ready line service (RLS, sous-traitant de Sixt) ont mené une grève de deux semaines pour défendre certains acquis remis en cause par la nouvelle direction.

Dans une allée perdue au milieu de la zone aéroportuaire de Roissy vont et viennent les différents prestataires qui récupèrent et entretiennent les voitures de location pour le compte des géants du secteur. Plusieurs dizaines de militant·es syndicaux y ont fait le déplacement ce 23 avril pour soutenir les salarié·es de Ready line Service (RLS), sous-traitants de Sixt, en grève depuis le 16 avril.

Augmentation de la durée de travail mensuelle sans compensation, suppression de la pause méridienne et du congé enfant malade, plannings "rotatifs" (comprenez adaptables aux desideratas de l'employeur), la direction de RLS, qui a repris en janvier 2023 ce contrat de sous-traitance pour Sixt, entend opérer un véritable braquage sur les conditions de travail de ses employé·es. "Les collègues travaillent ici depuis une quinzaine d'années en moyenne, et ont organisé leur vie de famille en conséquence. Tout cela risque de voler en éclat à cause des choix de la nouvelle direction" assure Pascal Jean-Baptiste, délégué CGT du site. Lui-même élève seul ses quatre enfants, et craint les conséquences de cette nouvelle organisation du travail.

Les grévistes réclament également des augmentations de salaire à hauteur de 150 euros ainsi que la mise en place d'un treizième mois, alors que les salaires, qui n'ont pas été revus à la hausse depuis plusieurs années, tournent entre 1700 et 1800 euros. Quelques jours auparavant, ils ont subi des tentatives d'intimidation sur le piquet de grève.

Des auto entrepreneurs pour combler les effectifs

Dès son arrivée début 2023,, la direction de RLS avait donné le ton en embauchant des auto entrepreneurs pour combler ses effectifs après une première série de départs. Elle avait alors été épinglée par l'inspection du travail suite à des signalements engagés par les syndicalistes CGT et CFDT du site. "Ils n'ont pas pu faire tout ce qu'ils voulaient dès le début car un accord d'entreprise nous protégeait jusque-là " poursuit Pascal.

RLS souhaitait également faire passer son activité, régir par la convention collective

de l'automobile, sous celle du nettoyage, bien moins protectrice pour les salarié·es. " Ils veulent nous faire passer à la convention du nettoyage, pour faire des économies, mais on ne nettoie pas, on répare, met de l'essence, contrôle la voiture ! » s'indigne un salarié dans les colonnes du journal L'Humanité, qui dédie un reportage sur la mobilisation.

Les conséquences de la sous-traitance

Quinze mois après l'arrivée de Ready line service, le bilan social est désastreux : sur les 44 salarié·es de l'entreprise, 13 sont partis et 5 autres sont en arrêt maladie. Une nouvelle illustration de ce patronat qui comprime les salaires, dégrade les conditions de travail de ses employé·es tout en se lamentant à propos du manque de main d'œuvre. Une contradiction devenue habituelle sur la plateforme aéroportuaire depuis la crise sanitaire. De son côté, le donneur d'ordre allemand Sixt affichait en 2023 un chiffre d'affaires mondial record de 3,62 milliards d'euros en 2023, en progression de 18,1% par rapport à l'année précédente.

Après deux semaines de grève, les salarié·es ont pu renégocier avec RLS, et ainsi asseoir quelques acquis comme le maintien de la pause méridienne rémunérée, des plannings fixes ainsi que le congé enfant malade de 3 jours. Leur activité reste également régie par la convention collective de l'automobile, plus protectrice que celle du nettoyage.



La CGT dans les marches des fiertés pour l'égalité des droits

Aujourd'hui, bon nombre de droits acquis ne sont pas respectés. Alors que l'assistance médicale à la procréation (AMP) a été ouverte en 2021 à toutes les femmes, qu'elles soient en couple ou seules, lesbiennes, bisexuelles, aux personnes transgenres et intersexuées, les inégalités perdurent pour les personnes LGBTQI+, notamment dans l'établissement de la filiation, les droits parentaux et, par ricochet, la déclinaison de ces droits dans le monde du travail (congrés parentaux, droit au bénéfice de la mutuelle pour la ou le conjoint·e).

Les inégalités de droits persistantes favorisent les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQI+. Ces discriminations doivent cesser sans délai. Les discriminations se déroulent en premier lieu dans le monde du travail. Il s'agit de harcèlement dans 32 % des cas recensés. En 2023, 60 % des personnes LGBTQI+ discriminées au travail déclaraient l'être par des collègues, 42 % par des supérieur·es hiérarchiques.

En plus du harcèlement et des discriminations subies au quotidien, les personnes LGBTQI+ voient généralement leur évolution professionnelle bloquée. Alors que le dernier rapport de SOS Homophobie indique que la part des cas de LGBTphobies en milieu professionnel est restée stable par rapport aux années précédentes (9 % de l'ensemble), l'égalité des droits en France n'est toujours pas une réalité. Les agressions physiques déclarées sont en progression. Elles concernent tout particulièrement les femmes.

La CGT dispose de formations et d'outils pour prévenir et lutter contre les discriminations et pour gagner l'égalité des droits. La CGT exige des employeur·ses qu'ils et elles créent des environnements de travail inclusifs pour les personnes LGBTQI+, qu'ils et elles mettent en œuvre toutes les mesures et droits de ces salarié·es et que des négociations périodiques obligatoires avec les syndicats soient mises en place sur ces sujets dans les entreprises. Elle exige du gouvernement qu'il contraigne les employeur·ses à prendre ces mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective, à mettre en œuvre des politiques publiques permettant sensibilisation et pédagogie, et des critères pour apprécier l'efficacité des mesures.

Au travail, dans la vie : gagnons l'égalité

Pour la CGT, gagner l'égalité pour toutes et tous passe par un engagement sans faille contre toutes les formes de discriminations. Pour que vos droits soient respectés, qu'ensemble nous gagnions de nouveaux droits pour les personnes LGBTQI+... syndiquez-vous !



**FLASHER LE CODE
POUR SE SYNDIQUER**



COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2024

Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- Niveau 2 (La Courneuve) : 1^e partie du 22 au 26 janvier 2024 et 2^e partie du 22 au 26 avril 2024
- Niveau 2 (Bobigny) : 1^e partie du 3 au 7 juin 2024 et 2^e partie du 16 au 20 septembre 2024
- Lutter contre les idées d'extrême-droite (Bobigny) : 27 mars 2024
- Risques psychosociaux (Bobigny) : 10 au 12 janvier 2024
- Gagner les élections collège 2/3, Catégorie A/B (Bobigny) : 20 au 21 mars et du 29 au 30 avril 2024 ou du 18 au 19 septembre 2024 et du 13 au 14 novembre 2024
- Journée d'étude AT/MP (Bobigny) : 24 mai 2024

Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- Négociation d'un protocole électoral (Montreuil) : 8 et 9 février 2024
- Politique financière syndicat (Bobigny) : 25 novembre au 29 novembre 2024
- Formation des formateurs (Aubervilliers) : 10 au 14 juin 2024
- Communication (Bobigny) : 17 au 21 juin 2024
- Rédaction d'un tract (Bobigny) : 17 et 18 octobre 2024
- Accueil Lutttes Sécurité (Pantin) : 17 au 18 juin 2024

Formation « Accompagnement à un mandat »

- ECO – CSE : du 26 février au 1 mars (Bobigny) ou du 8 au 12 avril (Aubervilliers) ou du 24 au 28 juin (Bobigny)
- CSE – Santé : du 11 au 15 mars (Bobigny) ou du 15 au 19 avril (Aubervilliers) ou du 7 au 11 octobre (Bobigny)
- CSE Activités sociales et culturelles (Aubervilliers) : 4 au 6 septembre 2024
- Conseiller du salarié (Bobigny) : 15 au 17 mai 2024
- Défenseur Syndical : 18 au 22 mars 2024 ou 4 au 8 novembre ou du 18 au 22 novembre 2024
- Référent harcèlement sexuel (Bobigny) : 25 au 27 septembre 2024
- Délégué syndical (Bobigny) : 27 au 31 mai 2024
- Négociation annuelle obligatoire (Bobigny) : 6 au 7 mars 2024

Divers

- Reversement Cogétise (Bobigny) : 13 décembre 2024
- Bureautique (Bobigny) : 2 au 5 avril 2024
- Bureautique (Bobigny) : 13 au 17 mai 2024
- Bureautique (Bobigny) : 10 au 14 juin 2024
- Violences sexistes et sexuelles (Aubervilliers) : 17 au 19 janvier 2024 ou 18 au 20 décembre

La montée de l'extrême droite ravit le grand patronat Soyons vigilants !

Les politiques, qui ont désespéré et désespèrent les citoyens, ont des conséquences désastreuses. Les personnes vivent plus mal et recherchent des issues : elles peuvent se traduire dans les luttes, mais parfois elles sont très dangereuses, comme celles observées actuellement avec la montée de l'extrême droite et l'alignement des responsables LR sur leurs positions. Le gouvernement Macron, qui fait de l'extrême droite son meilleur ennemi, pour pouvoir gagner des élections n'est pas clair non plus : installation au bureau de l'Assemblée nationale, Loi immigration, lois sécuritaires et volonté de faire taire les jeunes ou d'ouvrir des centres de redressement...

Bon nombre de retraité-es, surtout celles et ceux qui sortent peu de leur domicile, se font berner par les flots d'informations déversés par les médias audiovisuels, qui baignent dans l'air ambiant, sans aborder les causes. Nous n'avons que quelques jours pour porter les arguments de la CGT pour ces élections européennes. Plusieurs questions importantes se posent :

Pensez-vous que le pays serait moins livré à la violence ?

Non ! On a pu le voir avec les actes de violences envers le maire de Saint-Brévin, obligé de démissionner et de quitter sa ville pour sauver sa famille, des descentes

de bras armés à Lyon dans l'Isère... et dans la dernière période, le 11 mai, avec la manifestation de personnes fascistes dans les rues de Paris.

Pensez-vous que le RN est pour l'augmentation des salaires et pour améliorer les protections sociales ?

Non ! Le RN a voté à plusieurs reprises contre l'augmentation du SMIC : sa seule réponse est de vouloir supprimer les cotisations sociales pour augmenter le salaire net, afin d'aider l'entreprise. C'est très dangereux car les cotisations, y compris celles que doit payer un employeur, sont une part du salaire. Les patrons ne paient rien de leurs poches. Sans cotisations, c'est la fin de la Sécurité sociale et des protections sociales, déjà bien mal en point avec la politique gouvernementale.

Nous ne le voulons pas !

Pour rappel en 2022, les employeurs étaient exonérés de cotisations sociales de 174,8 milliards et 228,7 milliards en tenant compte des dépenses fiscales déclassées. Ils sont exonérés de cotisations pour les salaires jusqu'à 1,5 fois le SMIC soit jusqu'à 2 650,35 € brut mensuel et de façon dégressive entre 1,5 et 2,4 fois le SMIC, soit entre 2 650,38 € et 4 240,60 € brut mensuel. C'est déjà inadmissible et cela manque fortement comme recettes à la Sécurité sociale.

Pensez-vous qu'il faille casser la Sécurité sociale, avec ses branches retraite, maladie, familiale...

Non ! Dans l'ADN de l'extrême droite depuis toujours, ce sont des projets de « **réconciliation entre le capital et le travail** », avec des syndicats corporatistes qui divisent les salariés entre eux.

Les décisions européennes ont des répercussions pour les peuples, elles impactent de plus en plus votre vie. Les directions d'entreprises et les actionnaires l'ont compris, ils s'organisent.

Les syndicats aussi, et c'est pourquoi la CGT fait partie de la Confédération Européenne des Syndicats pour être plus forts encore.

Ça n'est pas la vision du gouvernement Macron, qui œuvre à protéger les seuls intérêts des plus riches.

L'action du Rassemblement national et de l'extrême droite en Europe trahit leur vrai projet : prenez connaissance de leurs votes au Parlement européen sur cgt.fr/votes/RN

A l'occasion des élections européennes, soyons vigilants et freinons la vague brune en Europe. Parlons-en autour de nous !

Ne leur laissons pas les mains libres.



L'EUROPE S'OCCUPE DE VOUS*

* Salarié-es, retraité-es, que vous le vouliez ou non, les règles européennes impactent de plus en plus votre vie et votre travail. Les directions d'entreprises et les actionnaires l'ont compris : ils s'organisent à tous les niveaux.

Les syndicats aussi, et c'est pourquoi la CGT fait partie de la Confédération Européenne des Syndicats pour être plus forts encore. Ensemble, nous nous battons pour plus de protection sociale et environnementale, plus d'égalité, de partage et de solidarité.

Ça n'est pas la vision du gouvernement Macron qui œuvre à protéger les seuls intérêts des plus riches.

C'est encore moins l'action du Rassemblement national et de l'extrême droite en Europe dont les votes au Parlement trahissent le vrai projet.

Le 9 juin, chaque voix compte.



Le pouvoir d'achat des retraités en baisse continue !

Avec une augmentation des retraites de base de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 (au titre de l'inflation de 2023) et des retraites complémentaires de 4,9 % au 1^{er} novembre, pour les 13 millions de salarié-es du privé, des économistes et politiciens voudraient nous faire croire que nous sommes bien loti-es. Certains trouvent même ces revalorisations indécentes et injustifiées.

Un comble alors que près de 11 % des 9,1 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sont des retraité-es.

Non, les revalorisations des retraites de base et complémentaires ne sont pas indécentes. Pour 2024, rien n'est prévu ! Il y a urgence à ce que les pensions de retraites soient à nouveau revalorisées.

De remaniement en remaniement ministériel, les politiques libérales se durcissent et fragilisent une grande partie de la population.

Le gouvernement a chargé le Conseil d'orientation des retraites, en mettant à sa tête un homme proche de ses analyses, de mener une réflexion sur une évolution des droits familiaux et conjugaux dans l'optique de supprimer les droits accordés au titre des enfants et des réversions.

Face à la paupérisation des retraité-es, aux nombreuses revendications restées sans réponse de la part des pouvoirs publics, mais aussi du patronat avide d'exonérations de cotisations sociales, la mobilisation est nécessaire.

Qu'il s'agisse des transports, de l'énergie, de la santé, et pour l'ensemble de la population, de l'éducation, de la poste... rien n'y échappe, alors que les besoins de la population sont immenses.

Le 26 mars, à l'appel de la CGT et de huit autres organisations de retraité-es, nous étions des centaines au ministère des finances à Bercy pour :

- * L'augmentation immédiate des retraites et pensions de 10 %
- * Des mesures solidaires pour revaloriser les petites pensions
- * La re-matérialisation des bulletins de retraites et pensions
- * Le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.

Sans mobilisation on sait ce qui va nous arriver. Mobilisons-nous ! Signons des pétitions ! Manifestons !

Calculateur de perte de pouvoir d'achat 2020/2024

Exemple pension 1700 € en 2024

Année	Pension de base			Complémentaire			Total Base + Complémentaire		
	Montant	Augmentation annuelle	Evolution	Montant	Augmentation annuelle	Evolution	Montant total des retraites	Inflation Indice Insee	Gain ou perte
31/12/2019	795,27 €			718,44 €			1 513,71 €		
31/12/2020	803,22 €	1 % Janvier	7,95 €	718,44 €	0	0 €	1 521,66 €	+ 0,75 %	+ 30,03 €
31/12/2021	806,43 €	0,4%	3,21 €	725,62 €	1 % Novembre	7,18 €	1 532,06 €	+ 3,36 %	- 335,11 €
31/12/2022	847,92 €	1 % Janvier 4 % Juillet	41,48 €	762,63 €	5,1 % Novembre	37,01 €	1 610,55 €	+ 6,55 %	- 1055,81 €
31/12/2023	854,70 €	0,8 % Janvier	6,78 €	800 €	4,9 % Novembre	37,37 €	1 654,70 €	+ 4,05 %	- 1419,46 €
31/12/2024	900 €	5,3 % Janvier	45,30 €	800 €	0	0 €	1 700 €	+ 0,64 %	- 157,32 €
Total									- 2780,35 €
Pourcentage de perte									-14,32 %
Soit en jour de retraite									-52,21

La perte du pouvoir d'achat des retraités est énorme. Avec le tableau ci-dessus, vous vous rendrez compte de son importance.

Pour connaître votre perte de pouvoir d'achat, venez dans les permanences des retraités CGT, auprès de votre Union locale, ou de votre syndicat, pour entrer vos données personnelles.



En quoi le rassemblement national est-il d'extrême droite ? Et comment le combattre ? *

*Extrait de la conférence de **Jérôme Beauvisage** aux « **Rencontres de l'IHS CGT 93** » du 9 avril 2024

« J'aborderai ces questions sous l'angle historique. Ainsi, après avoir questionné la nature de la mutation engagée par le Front national depuis 2011 je présenterai rapidement dans l'histoire les grands moments de la lutte antifasciste.

En effet, il ne vous a pas échappé que depuis qu'elle a pris les rênes du Front national, Marine Le Pen a entrepris de réécrire les codes frontistes pour en moderniser le vocabulaire, les thèmes et l'image.

Et l'opération semble réussir. La dédramatisation et la normalisation du parti de Marine Le Pen s'accroissent. Mais prenons, quelques exemples puisés dans l'actualité la plus récente.

En octobre 2023, a paru une enquête conduite chaque année depuis 10 ans par Ipsos et l'Institut Jean Jaurès sur les fractures françaises et celle-ci a mis en valeur cette année un phénomène tout à fait nouveau....

.....Pour la première fois, ce n'est plus le Rassemblement national qui, aux yeux des 1 500 personnes interrogées dans cette enquête, est le parti politique considéré comme le plus dangereux pour la démocratie. C'est La France insoumise.....

....Tout aussi symbolique, le 9 octobre dernier, peu après les attentats du Hamas, plusieurs députés du Rassemblement national ont défilé dans la manifestation organisée en soutien à Israël par le CRIF, le Conseil représentatif des institutions juives de France. Eh bien, ils n'ont pas été sifflés.

Ils ont même été plutôt bien accueillis ! Et c'est également le cas chez les électeurs.

Depuis 20 ans au fil des scrutins présidentiels, le Front national, gagne des parts de marché.

En 2002, au second tour, il y a vingt millions de voix d'écart entre Jacques Chirac et JP- Le Pen.

En 2017, il n'y en a plus que onze millions entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen.

Et cinq millions et demi cinq ans plus tard, en 2022.

La même année, 89 candidats du RN s'imposent dans leur circonscription aux élections législatives dans un scrutin uninominal à deux tours qui leur est pourtant très défavorable....

Que peut nous dire l'histoire à ce sujet ?

Le mot dédramatisation est récent. Il figure parmi les mots nouveaux proposés par Le Larousse au printemps 2016 accompagné de cette définition : « Action de dédramatiser, de faire cesser la diabolisation de quelque chose, de quelqu'un ».

Quoiqu'il en soit, aujourd'hui le Front national devenu rassemblement national a l'ambition d'apparaître comme un nouveau parti.

Il s'affiche comme le représentant légitime des catégories ouvrières et populaires. Il se veut antilibéral, souverainiste,



républicain et laïc voire féministe.

Capable d'une certaine plasticité idéologique, il s'adapte sans trop de difficultés à ses deux principaux électeurs. Mais ne pourrait-on pas dire à l'inverse que ce n'est pas tant le FN qui a changé que les regards portés sur lui ?

Ce processus est-il si nouveau ? Pour exister en politique, le Front national a autant besoin de se légitimer que d'entretenir les fondements radicaux de son identité.

Cette tension entre « respectabilisation » et radicalisation, entre « dédramatisation » et « diabolisation » se trouve au cœur de la dynamique partisane et militante du Front national.

On peut même dire qu'elle est centrale pour comprendre l'histoire du Front national depuis sa création en octobre 1972. À l'origine du Front national, il y a l'organisation néo fasciste « Ordre Nouveau ».

Ordre Nouveau, la lexie n'est pas innocente. Elle renvoie d'une part à une figure lexicale bien connue de la propagande nazie (l'ordre nouveau d'une Europe hitlérienne)

Si Marine le Pen récuse la dénomination d'extrême droite elle accepte en revanche celle de populisme ou de national populisme.

En 2017, l'histoire est absente. Les textes ne s'embarrassent pas de considérations philosophiques et vont directement aux propositions énoncées dans un style direct.....

...L'examen du « projet » frontiste montre que le parti d'extrême droite campe toujours sur les mêmes fondamentaux actualisés aux contextes. Ainsi :

- * La critique du système « UMPS » est complétée par celle du « monstre technocratiques à trois têtes "FMI-BCE-UE" » ;
- * La préférence nationale demeure même si elle est requalifiée en « priorité nationale ». Cette priorité s'applique désormais. Elle se décline notamment au logement social, aux politiques d'emploi et aux allocations familiales ;
- * La défense de la nation. C'est la seule chose qui importe. Il en découle la défense de l'identité, des libertés, de la souveraineté. Sa défense exige de s'adapter aux nouvelles formes d'agression qu'elle subit : la mondialisation économique et son corollaire le multiculturalisme.
- * Le rejet de l'immigration et des immigrés ou, plus

largement, de l'étranger, de l'autre, quelle que soit son origine ou sa religion, avec une dimension islamophobe déjà présente mais de plus en plus marquée.

Cette islamisation de plus en plus visible impose des mesures d'ordre constitutionnel, législatif et réglementaire pour la suppression du droit du sol et réformer en profondeur le code de la nationalité ;

* La République plébiscitaire avec la restauration de la souveraineté populaire et l'instauration du référendum.

Les grands principes structurants de la vision du monde frontiste n'ont donc guère changé.

L'objectif est clair. Il s'agit de vaincre les indécis de la crédibilité du programme économique frontiste.

Mais cet économicisme est mis au service d'une vision idéologique précise, celle d'une critique systématique du mondialisme et du capitalisme mondialisé.

Le RN est pour un État fort, c'est-à-dire recentré sur ses fonctions régaliennes (police justice armée).

La défense du service public mais adapté aux exigences de la préférence nationale fait désormais partie des axes clairement identifiés du programme frontiste

De la même manière, Marine Le Pen s'inscrit sans scrupule dans l'héritage républicain souvent pour mieux le dévoyer.

Le féminisme est embrigadé dans sa croisade anti-islam au risque de grave confusion.

De même, les usages marxistes de la notion de laïcité se conçoivent dans une double perspective, à la fois « maximaliste », en limitant la libre expression religieuse qu'à la sphère domestique, mais aussi « sélective » en ne visant de fait que les populations de confession musulmane.

Nous sommes là bien éloignés des principes de 1905....

....En retour, cette standardisation sur l'Europe lui permet de durcir la dénonciation du péril interne, c'est à dire le péril islamiste. Le musulman prenant aujourd'hui la place occupée hier par le juif.

Les affrontements culturels, ethniques et identitaires occupent désormais une place dominante dans la rhétorique frontiste.

Alors me direz-vous comment combattre l'extrême droite ? Quels enseignements peut nous délivrer l'histoire à ce sujet ?

On le sait, les travailleurs ne sont pas naturellement immunisés contre la tentation du pire.

Les crises économiques qui secouent régulièrement le monde capitaliste créent des situations inédites et complexes, génératrices de désarroi et de frustrations sociales, que les partis d'extrême droite exploitent sans vergognes.



Bobigny mars 2019

Ancré dans le terreau du nationalisme, l'extrême-droite prône une vision fermée de la nation qui entraîne à la fois une division des travailleurs entre « français » et « étrangers » et qui nie les clivages sociaux dans la nation française.

Cette idée force est une constante qu'on retrouve à toutes les époques et dont aujourd'hui la traduction concrète peut s'incarner dans le concept de préférence ou de priorité nationale.

À l'inverse, la CGT porte une vision du monde structurée par le clivage de classe et non par celui des frontières nationales...

...Elle porte dans ses gènes l'héritage des luttes antifascistes des années 1930.

Elle va donner le signal des mobilisations antifascistes.

La défense des libertés syndicales et des conquêtes sociales devient inséparable de celle des libertés républicaines.

La grève générale du 12 février 1934 placée sous la responsabilité syndicale de la CGT est un succès remarquable. À cette occasion, de nombreux manifestants, issus des deux cortèges distincts de la CGT et de la CGTU, se rejoignent place de la Nation et font convergences aux cris de « Unité ! Unité ! ».

Ce processus, va ouvrir la voie durant le printemps 1936, à l'unité syndicale retrouvée et à la victoire aux élections législatives du Front populaire.

Cette tradition antifasciste perdurera bien après la seconde guerre mondiale. Les années 1950 et 1960 sont marquées par le poids des guerres coloniales.

En 1959, avec l'adoption du principe de l'autodétermination pour l'Algérie, l'extrême-droite sort de l'ombre. L'OAS sème la terreur des deux côtés de la Méditerranée.

De nombreuses mobilisations sont organisées pour « faire échec au fascisme » et « instaurer la paix en Algérie ».

Le 7 février 1962, à Charonne, une manifestation est durement réprimée par la Police dirigée alors par Maurice Papon. Ce massacre d'État fera neuf victimes, toutes syndiquées à la CGT.

Dans les années 1970, la CGT va engager une lutte de longue haleine contre les menées de certaines officines patronales.

La Confédération française du travail (CFT) est plus particulièrement visée. La CGT lance dès le début des années 1970, des campagnes nationales pour dénoncer les menées de la CFT....

...Et les grèves de la dignité en 1982, notamment à Aulnay-Sous-Bois, menées par les OS briseront leur dernier bastion dans l'automobile....

Pour conclure après ce rapide survol quoi dire ?

D'abord il me semble que le concept clé dans cette histoire est celui de préférence ou de priorité nationale. Depuis le 19^e siècle c'est l'idée par laquelle l'extrême droite a su gagner une audience populaire importante dans certaines circonstances.

Autre élément l'internationalisme ouvrier a su faire régresser la xénophobie ouvrière à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ;

Les moments de fortes convergences unitaires à gauche limitent l'influence de l'extrême droite.

L'influence de l'extrême droite auprès de travailleurs conscientisés et organisés est assez limitée.

Lorsque les mobilisations sociales occupent le terrain – la voix de l'extrême droite porte beaucoup moins loin. »

pour mes droits
pour mes conditions
de travail
pour mon salaire
et ma retraite

JE

VOTE

CGT

